



ma ville ma Campagne

(Le journal des Cominois)

n°83
supplément

2017 bilan et perspectives

ÉDITO

Cominoises, Cominois,
Chers amis,

Après la Médiathèque Ducarin en 2013, après Lys Arena en 2014, après la Tannerie en 2016, 2017 aura elle aussi été une grande année, une année de réalisations, avec l'inauguration de l'église saint Chrysole, l'installation de l'école de musique dans de nouveaux locaux et la création d'un poste de police commun aux polices nationale et municipale en cœur de ville.

Quels sont les chantiers, les évolutions programmés pour 2018 et les années suivantes ?

Ce nouveau numéro de « Bilan et perspectives », qui vient en complément des quatre « Ma Ville, Ma Campagne » et des différentes réunions publiques organisées chaque année, vous permettra de faire le point sur l'état d'avancement du projet que vous avez choisi pour Comines, lors des dernières élections municipales.

Je vous en souhaite bonne lecture et vous donne rendez-vous pour les rencontres de quartiers 2018 qui auront lieu les 17, 18 et 19 avril prochains.

Votre Maire,
Alain Detournay

.....
Directeur de la publication : Alain Detournay
Réalisation : Direction de la communication
Crédits photos : Ville de Comines

Impression : Imprimerie Monsoise

Tirage : 6 500 exemplaires

N° ISSN : 1293-3104 - Dépôt légal : février 2018

www.ville-comines.fr

Réalisations

L'ÉGLISE SAINT CHRYSOLE RESSUSCITÉE !

Au terme de plus de 6 ans de travaux, l'église Saint Chrysole, joyau de la Vallée de la Lys, est sauvée !

6,7 millions d'euros auront été nécessaires pour mener à bien cette opération d'envergure à laquelle l'Etat a participé à hauteur de 3 052 000 €.

L'inauguration de ce bâtiment emblématique de la ville a eu lieu le 21 octobre dernier en présence de personnalités et de nombreux Cominois.



100 000 € POUR L'ÉCOLE DE MUSIQUE

L'école de musique est désormais installée au premier étage du restaurant municipal, rue d'Hurlupin. Les travaux de réhabilitation préalables à l'emménagement des élèves et de leurs professeurs, ont représenté un coût de 100 000 €. Ils ont été subventionnés par l'Etat à hauteur de 20 000 € dans le cadre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL).



Nouveau mobilier, matériel pédagogique et high-tech, acoustique performante, salle polyvalente, ... les locaux et leurs aménagements offrent désormais des conditions optimales d'apprentissage. En outre, la proximité de Lys Arena et de son auditorium est incontestablement un atout supplémentaire.

POLICES : LA MUTUALISATION RENFORCÉE

Afin d'optimiser la coopération et la mutualisation de leurs moyens, deux immeubles contigus et communicants abritent désormais les Polices Nationale et Municipale, rue d'Hurlupin.

La rénovation du bâtiment qui s'est étalée sur 8 mois, a elle aussi été subventionnée dans le cadre du FSIL à hauteur de 106 685 € et nécessité un investissement de 450 000 €.



Cette implantation en cœur de ville, où se trouvent de nombreux commerces et services, permet de renforcer encore la sécurité des Cominois, tout comme l'installation cette année de 12 nouvelles caméras qui viennent s'ajouter aux 40 existantes.

✓ COMINES TOUJOURS SUR LE PODIUM !

Pour sa deuxième participation au podium des municipalités qui regroupe de nombreuses communes de la région, Comines a été à nouveau primée pour la qualité de sa gestion. Elle a, en plus, obtenu les distinctions "Attirance" et "Partenariat pédagogique".



✓ BAISSÉ DES DOTATIONS DE L'ÉTAT : LE RÉPIT ?

Depuis 6 ans maintenant, les aides de l'État diminuent régulièrement. Ces baisses qui concernent surtout la dotation globale de fonctionnement et la dotation nationale de péréquation représentent chaque année un « manque » d'environ 1,5 million pour les finances municipales.

Si le phénomène s'est poursuivi en 2017 avec une diminution supplémentaire de 250 000 €, le gouvernement semble désormais décidé à y mettre un terme ou à tout le moins le ralentir.

✓ LES INVESTISSEMENTS SE POURSUIVENT

Le Plan Pluriannuel d'Investissement et de Fonctionnement (PPIEF) du mandat 2014 – 2020 qui précise les grands chantiers conduits par la Municipalité est contraint par les fortes diminutions des dotations de l'État. Cependant, grâce à une bonne gestion et aux choix, parfois difficiles, opérés par la Municipalité, les engagements de campagne pris en 2014 peuvent être maintenus. Il s'agit, par exemple, de la réhabilitation du site scolaire Brel-Brassens ou encore du réaménagement de la Grand Place.

✓ ZAC SCHUMANN

L'ouverture de l'usine Jean Caby est, pour l'instant, repoussée. Pour mémoire, cette nouvelle unité de production devrait employer 250 personnes.

Par ailleurs, un projet commercial accompagné de services (crèche, restaurants, hôtel,...) est à l'étude. Il ne pourra se concrétiser qu'après l'adoption du PLU 2 (Plan Local d'Urbanisme) par la Métropole Européenne de Lille, et après une première modification, soit en 2020 ou 2021.

✓ 500 LOGEMENTS EN 3 ANS



De nombreux programmes d'habitat aboutissent ou sont lancés chaque année à Comines, par des promoteurs ou des bailleurs sociaux. En 2017, c'est plus d'une centaine de logements de différentes typologies qui ont été livrés. Une partie d'entre eux sont des logements sociaux afin de répondre aux besoins des nombreuses familles en attente et de respecter le taux 25 % prévu par la loi.

De nouveaux programmes immobiliers tels que « Central Park », « les Jardins de Saint Chrysole », « la résidence Ginkgo », « les Délaissés SNCF », « le Clos du Wynhem » ou encore « les Rubaneries de la Lys » et qui représentent presque 400 logements supplémentaires, seront livrés durant les deux prochaines années.

✓ SOUTENIR LA VIE SCOLAIRE

En 2017, la Ville a alloué à chaque école publique la somme de 213 € par élève. Dans le cadre de la parité public-privé qu'elle a instaurée depuis plusieurs années, elle a octroyé le même montant par élève cominois aux différents établissements privés, soit 280 000 €.

Le Conseil Municipal a également décidé le maintien de la subvention versée aux associations de parents d'élèves des deux collèges pour l'achat de fournitures (15 € pour chaque collégien cominois).

✓ RÉINFORMATISATION DES ÉCOLES

Afin de fournir aux élèves les meilleures conditions pour l'apprentissage de l'informatique, la Ville de Comines a engagé, en 2017, une nouvelle phase de réinformatisation des écoles publiques. 95 tablettes numériques, 24 ordinateurs portables, 3 vidéoprojecteurs et écrans ont ainsi été installés l'an dernier, pour un montant de 75 000 €.

✓ PROPRETÉ DES TROTTOIRS : LES COMINOIS RESPONSABILISÉS

Un règlement de voirie est entré en vigueur en septembre 2015. Son application a permis de faire disparaître les poubelles qui restaient à l'année sur la voie publique et gênaient le passage des piétons, des Personnes à Mobilité Réduite ou encore des parents avec des poussettes.

En 2018, c'est l'obligation faite aux riverains de le nettoyer au droit de leur domicile qui leur sera rappelée. Ainsi, il incombe aux usagers de nettoyer leur trottoir, de le désherber et de le débarrasser des débris et des feuillages qui peuvent gêner l'écoulement des eaux. Cet entretien qui doit être effectué dès lors qu'il est nécessaire, inclut également le déneigement ou le salage en période hivernale. Après une première phase d'information et de rappel, prévue pour durer jusqu'en septembre, la Police Municipale sera alors chargée, comme elle l'est pour les poubelles, de verbaliser les contrevenants.

✓ RUE DE WERVICQ : LA MEL REPREND LES TRAVAUX

La réfection de la rue de Wervicq, scindée en 3 phases, devrait reprendre au printemps prochain. Elle consistera au réaménagement total et à la sécurisation de cette voie très empruntée.

✓ BIENTÔT LE TRÈS HAUT DÉBIT

Les travaux d'installation de la fibre optique à Comines ont commencé avec la création d'un nœud de raccordement optique (NRO). Viendra ensuite la pose de câbles de fibre optique dans les gaines souterraines existantes lorsque cela est possible. Lorsque ce n'est pas le cas, des boîtiers seront fixés sur les façades des maisons, avec l'accord des propriétaires. A partir de 2019, l'ensemble des foyers cominois aura alors accès à l'Internet très haut débit.

✓ FIN DES TRAVAUX SALLE JEAN DEGROS

La réhabilitation de la salle Jean Degros, débutée en décembre 2016, sera terminée d'ici la rentrée 2018. Elle consiste notamment à la pose d'un parquet aux normes officielles et à la création d'un club house. 243 000 € auront été investis dans cette rénovation subventionnée à hauteur de 54 000 € dans le cadre du plan de soutien à l'investissement aux équipements sportifs de la MEL et 58 000 € par l'État, au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

✓ NOUVELLES AIRES DE JEUX

L'installation de nouvelles aires de jeux sont programmées d'ici la fin du mandat : dans le quartier Philippe Hovyn (après la réfection des voiries par la MEL), au complexe sportif Pierre de Coubertin (avec un espace dédié aux moins de 6 ans et un pour les plus de 6 ans), dans le jardin public rénové et aux Tilleuls. Un parcours santé sera également implanté le long de la Lys. Ces réalisations feront l'objet de demandes de subvention auprès de l'État, et notamment dans le cadre du DSIL.

✓ PORTAIL FAMILLES : UN VRAI SUCCÈS !

L'inscription aux services municipaux et le paiement des prestations ne se fait plus aujourd'hui que par le biais du Portail Familles. Cet outil, pratique et rationnel, a simplifié la vie des usagers et allégé le travail des services. Il a également permis de réduire les coûts et de façon très significative le nombre de factures impayées.



✓ LE CENTRE SOCIAL DEVIENT « YATOUKI »

La Ville a participé à la rénovation des locaux du centre social, l'un de ses partenaires, en lui octroyant un prêt de 50 000 € sans intérêt. L'inauguration du nouveau centre baptisé « Yatouki » a eu lieu le 18 novembre dernier.

✓ EHPAD « LES FLEURS DE LA LYS » : LE CHANTIER SE TERMINE

Les travaux d'agrandissement et de rénovation de l'EHPAD sont aujourd'hui presque terminés. Nouvelles chambres individuelles, création d'unités Alzheimer et d'un espace Snoezelen, ... autant d'aménagements qui permettent d'offrir des conditions optimales de confort aux résidents et de répondre aux besoins des familles. La Ville a participé à ce projet en consentant une subvention de 70 000 € pour cette structure désormais baptisée « Les fleurs de la Lys ».

✓ NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : DES IDÉES PLEIN LA TÊTE

Un nouveau CMJ a été élu en novembre dernier. Outre la pérennisation des actions mises en place par leurs prédécesseurs (après-midis intergénérationnels à l'EHPAD, soutien aux associations caritatives, ...), les jeunes conseillers ont fait part de leurs projets lors de leur première assemblée plénière.

Par ailleurs, ils participeront à l'opération « Nettoyons la nature » organisée par le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) Alliance Nord-Ouest, le 17 mars prochain et assisteront également aux différentes commémorations programmées dans le cadre du Centenaire de la Première Guerre Mondiale.

Grands projets

17 MOIS DE TRAVAUX POUR BREL-BRASSENS



Le groupe scolaire Brel-Brassens va être entièrement reconditionné. Les travaux, estimés à environ 6 millions d'euros, seront terminés pour la rentrée 2019-2020.

Débutés à l'été 2017, ils ont d'abord consisté à la démolition des préfabriqués. La seconde étape, en décembre dernier, était consacrée à l'installation de classes provisoires qui accueilleront les élèves le temps des travaux. Dans les mois qui viennent, c'est la « mise à nu » de la structure intérieure (démontage des cloisons et des équipements électriques, de la plomberie,...) qui va commencer.

La « nouvelle école Brel », entièrement repensée, disposera alors de 17 salles de cours, d'une bibliothèque, d'un espace dédié à la motricité, d'un atelier, d'une aire de jeux et d'un amphithéâtre en extérieur, ainsi que de deux cours arborées équipées chacune d'un préau. Un parking interne, réservé aux enseignants et au personnel, sera également aménagé.

Le bâtiment principal communiquera directement avec le restaurant scolaire qui, pour sa part, bénéficiera d'une nouvelle isolation thermique.

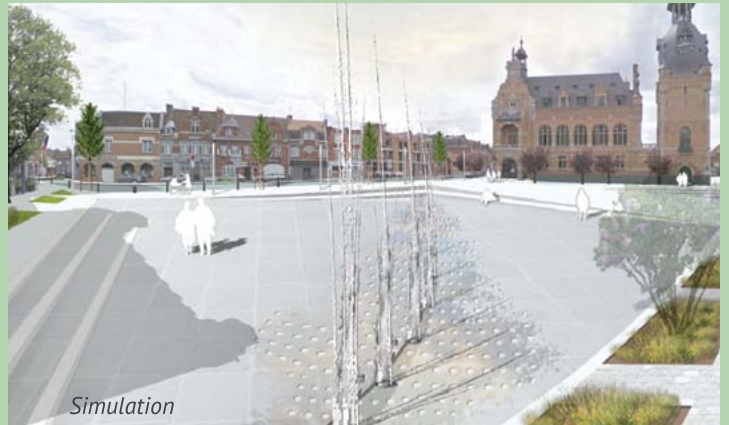
L'école Brassens, après travaux, accueillera, quant à elle, les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) des 6-11 ans.

« CŒUR DE VILLE » VA DÉBUTER

La Grand Place et le jardin public vont être entièrement réaménagés dans les années qui viennent.

Cette opération qui porte le nom de « Cœur de ville » fait l'objet d'une ligne supplémentaire dans les autorisations de programme / crédits de paiement (AP/CP) du budget municipal. La Métropole Européenne de Lille a, pour sa part, mobilisé 5 millions d'euros pour la partie dont elle a la charge.

Ce chantier, prévu pour durer plusieurs mois, comprendra la création de nouvelles zones de stationnement afin de compenser l'intégralité des emplacements actuels supprimés, ainsi que le déplacement de la gare routière.



Des fouilles préventives devront être réalisées au préalable. C'est leur résultat qui déterminera la date de début des travaux.

Ce projet d'envergure qui pourrait comprendre une fontaine, permettra de mettre en valeur l'église Saint Chrysole, l'Hôtel de ville, le jardin public et les façades qui bordent la place.

Toutes les dispositions nécessaires seront bien évidemment prises pour atténuer la gêne occasionnée par ces travaux et la Municipalité a en outre demandé à la MEL de prévoir une indemnisation pour les commerçants dont le chiffre d'affaires serait impacté. Une réunion d'information sera rapidement organisée à leur intention.

Tribune

Liste « Comines, un avenir avec vous »

Notre groupe « comines, un avenir avec vous » vous souhaite à vous et vos proches une bonne année 2018.

Depuis notre arrivée au conseil municipal, nous ne votons pas le budget, cette année encore nous nous abstenons.

Les raisons sont simples, les choix de la majorité ne sont pas les nôtres.

En effet 50000€ pour le marché de Noël et les éclairages, 37500€ pour le carnaval les 3 années à venir, certes c'est joli mais cela ne concerne pas le quotidien des Cominois.

Alors que, suite à la fermeture du bassin PECTOR, le transport des enfants des écoles du centre jusqu'à EURALYS en bus est jugé trop cher : 6300€.

Budget de certaines associations amputé de 10% chaque année.

Ensuite quelle consultation des administrés sera faite sur le choix de la future place de Comines.

On nous dit 5 millions d'euros c'est une chance, sauf si on nous impose les choix de gens qui ne vivront pas à Comines donc ne subiront pas le manque de places et l'accessibilité aux commerces.